

bilatéraux sur des questions nucléaires. Il a, enfin, été représenté à de nombreux colloques et congrès techniques internationaux.

Télécommunications

Pendant toute l'année 1975, le Gouvernement du Canada a continué à jouer un rôle actif au sein d'organisations internationales qui s'occupent de télécommunications. Des délégations du Canada ont participé à des rencontres telles que la *Conférence diplomatique*, la réunion du Comité d'experts (avril) et celle du Groupe de travail intersessionnel sur les satellites de navigation maritime (octobre) qui ont, toutes deux, eu lieu à Londres; à la seconde *Conférence inter-américaine sur les communications* et à la treizième session du Conseil administratif de l'Union internationale des télécommunications, qui s'est tenue, en juin, à Genève.

Le Canada a assuré la présidence du comité permanent du Conseil des télécommunications du Commonwealth, qui veille en permanence à la réalisation des objectifs du Conseil, en évaluant son rôle et son organisation.

Sur la plan bilatéral, des entretiens ont eu lieu avec des représentants des États-Unis au sujet d'un programme Loran C de radioguidage à distance de la navigation, tandis que le Livre vert du Canada sur une politique téléinformatique soulevait certains problèmes.

Le Canada a également pris une part active à trois réunions du Conseil d'Aérosat, à quatre réunions de la Commission de la section spatiale d'Aérosat, dont l'une a eu lieu à Ottawa, et aux réunions du Conseil de l'Agence spatiale européenne.

Le Canada a été l'hôte, en 1975, de la *Conférence de l'Institut international de radiotélédiffusion*, qui a eu lieu en collaboration avec Radio-Canada, sur le thème du «Rôle des nouveaux systèmes de communications».

Dans le domaine scientifique, on a réalisé deux programmes expérimentaux auxquels ont participé le Gouvernement du Canada, la province de Québec et le système franco-allemand de satellite SYMPHONIE. Il s'agissait de deux téléconférences au cours desquelles un film documentaire sur l'ADAC DASH-7 a été projeté à l'intention de spectateurs français. Ces téléconférences reliaient les studios de Radio-Canada à Montréal au salon Bourget à Paris.

Enfin, des arrangements ont été conclus avec plusieurs pays en vue d'autoriser les opérateurs radio-amateurs canadiens à échanger des messages pour le compte de tiers pendant la durée des jeux Olympiques de 1976.

Accords aériens avec d'autres pays

Un nouvel accord aérien a été conclu avec Cuba. L'Accord aérien de 1950 entre le Canada et la France a été modifié, à la suite d'un échange de notes, afin de relier le Canada et les Antilles françaises par une ligne nouvelle. Onze séances de négociations ont eu lieu avec différents pays, notamment avec le Mexique, la Barbade, le Pakistan, le Japon, la France et la Pologne.

Transports

Le Gouvernement du Canada a pourvu en 1975 ses activités au sein d'organisations internationales responsables des transports. Il a continué, par ailleurs, à rechercher des accords bilatéraux avec d'autres pays, afin de développer les transports canadiens et d'échanger des informations dans le domaine des techniques et de la gestion des transports. Des délégations canadiennes ont fait partie de tous les comités de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO), de même que de son conseil et de son assemblée.

Aide au développement

Le programme officiel d'aide au développement du Canada a continué de connaître, en 1975, une expansion considérable, les déboursés ayant atteint un niveau record d'environ 900 millions de dollars.

La publication, en septembre, de la *Stratégie de coopération au développement international*, ébauche de la politique de coopération du Canada en matière de développement pour la période de 1975 à 1980, a été d'une importance majeure. Parmi les objectifs principaux de cette stratégie, il faut noter l'intention du Canada, premièrement, d'augmenter ses versements à des institutions multilatérales jusqu'à ce qu'ils représentent, au maximum, 35 pour cent environ du total annuel des déboursés de l'Agence canadienne de développement international; deuxièmement, de consacrer une partie plus importante de son programme bilatéral à des pays se trouvant au bas de l'échelle économique. En 1975, les fonds